

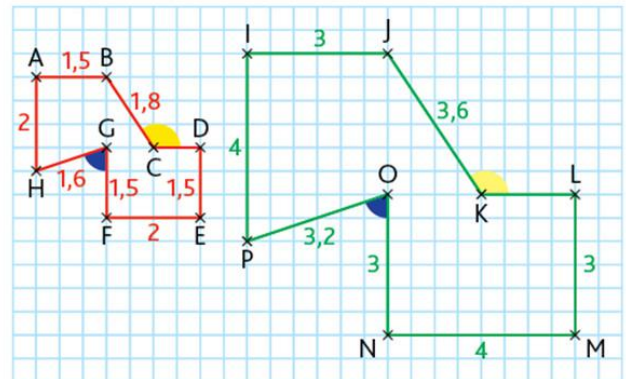
Vers la 6^e : Agrandir et réduire des figures

- Pour agrandir une figure sans en changer l'aspect, il faut multiplier toutes ses dimensions par un même nombre (ce nombre doit être supérieur à 1).

- Pour réduire une figure sans en changer l'aspect, il faut diviser toutes ses dimensions par un même nombre (ce nombre doit être supérieur à 1).

- Lorsqu'on agrandit ou qu'on réduit une figure :

- la forme et les propriétés géométriques de la figure ne changent pas : les mesures d'angles sont les mêmes, les droites parallèles restent parallèles, les droites perpendiculaires restent perpendiculaires ;
- les dimensions de la figure obtenue sont proportionnelles à celles de la figure de départ.



Vers la 6^e : Agrandir et réduire des figures

- Pour agrandir une figure sans en changer l'aspect, il faut multiplier toutes ses dimensions par un même nombre (ce nombre doit être supérieur à 1).

- Pour réduire une figure sans en changer l'aspect, il faut diviser toutes ses dimensions par un même nombre (ce nombre doit être supérieur à 1).

- Lorsqu'on agrandit ou qu'on réduit une figure :

- la forme et les propriétés géométriques de la figure ne changent pas : les mesures d'angles sont les mêmes, les droites parallèles restent parallèles, les droites perpendiculaires restent perpendiculaires ;
- les dimensions de la figure obtenue sont proportionnelles à celles de la figure de départ.

